

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Animations des kiosques : proposez vos projets !

La mairie d'Orléans installe des kiosques dans les parcs et jardins, entièrement dédiés aux spectacles, lectures, performances musicales et autres rencontres culturelles. Un appel à projets est actuellement lancé pour permettre à ceux qui le souhaitent d'investir ces lieux.



Pour permettre notamment aux particuliers, aux associations ou encore aux conseils consultatifs de quartier d'investir leur ville, la Mairie d'Orléans installe six kiosques dans ses parcs et jardins. Deux d'entre eux sont déjà installés, dans le parc du Moins-Roux (Saint-Marceau) et sur la plaine du Belneuf (Argonne), quatre autres le seront en 2018 et 2019. Un appel à projets est lancé pour inciter les Orléanais à s'approprier ces lieux et les transformer en de véritables lieux de convivialité.

Pour qui ?

L'appel à projets est ouvert aux particuliers, aux associations, aux conseils consultatifs de quartiers, aux établissements d'enseignement et aux gestionnaires d'équipements culturels ou sportifs.

Pour quoi ?

Les kiosques orléanais sont ouverts aux activités culturelles et artistiques (musique, danse, théâtre, lectures...), corporelles (danse, yoga, gymnastique...) et/ou pédagogiques à condition qu'elles soient gratuites pour le public et non rémunérées par la Mairie d'Orléans.

Quand ?

Les projets peuvent être déposés jusqu'au 23 juin 2017 à 12h00 pour des animations qui se dérouleront entre le 19 juin et le 5 novembre 2017 dans l'un des kiosques. Le formulaire de candidature, la description détaillée de l'appel à projet, la charte d'occupation des kiosques ainsi que les fiches techniques et le règlement sont disponibles et accessibles sur le [site internet d'Orléans Métropole](#).

La programmation des kiosques de plein air pourra ensuite être relayée dans le guide On sort ! du magazine [Orléans.mag](#) et sur le [portail des sorties d'Orléans Métropole](#).

Plus d'informations auprès de la Direction de la Culture, des arts et de l'économie créative de la Mairie d'Orléans au 02 38 79 24 26 ou à dca-aec@orleans-metropole.fr